Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260205-260205_DEL47-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2026

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 29 janvier 2026, s'est réuni le 5 février 2026, à 18h00 dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON	: Pascal BARRET - Jean-Philippe PERIES
BADEN	: Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT
BRANDIVY	: Guillaume GRANNEC
COLPO	: Freddy JAHIER
ELVEN	: Gérard GICQUEL - Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN
GRAND-CHAMP	: Dominique LE MEUR - Julian EVENO
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT
ILE D'ARZ	: Jean LOISEAU
LARMOR-BADEN	: Denis BERTHOLOM
LA TRINITE-SURZUR	: Vincent ROSSI
LE HEZO	: Guy DERBOIS
LE TOUR-DU-PARC	: François MOUSSET
LOCMARIA-GD CHAMP	: Martine LOHEZIC
LOCQUELTAS	: Michel GUERNEVE
MEUCON	: Pierrick MESSAGER
MONTERBLANC	: Alban MOQUET - Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLAUDREN	: Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP	: Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
PLOEREN	: Gilbert LORHO - Sylvie LASTENNET - Bernard RIBAUD
PLOUGOUMELEN	: Léna BERTHELOT - Raynald MASSON
SAINT-ARMEL	: Anne TESSIER-PETARD
SAINT-AVE	: Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - Michaël LE BOHEC
ST GILDAS DE RHUYS	: Alain LAYEC
SAINT-NOLFF	: Nadine LE GOFF-CARNEC
SARZEAU	: Jean-Marc DUPEYRAT - Corinne JOUIN DARRAS
SENE	: Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI - Katy CHATILLON-LEGALL - Anthony MOREL
SULNIAC	: Marylène CONAN - Christophe BROHAN
SURZUR	: Yvan LE NEVE
THEIX-NOYALO	: Christian SEBILLE - Danielle CATREVAUX - Paulette MAILLOT - Sullivan VALIENTE
TREDION	: Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN	: Claude LE JALLE
VANNES	: David ROBO - Christine PENHOUET - Mohamed AZGAG - Monique JEAN - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Fabien LE GUERNEVE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Karine SCHMID - Maxime HUGE - Virginie TALMON - Jean -Jacques PAGE - Franck POIRIER - Patrick LE MESTRE - Audrey ESSOLA (arrivée à 18h35)

Ont donné pouvoir :

ARRADON	: Lucile BOICHOT a donné pouvoir à Pascal BARRET
ARZON	: Catherine LECLERC a donné pouvoir à Alain LAYEC
ELVEN	: Arnaud DE GOVE a donné pouvoir à Claude LE JALLE
GRAND-CHAMP	: Yves BLEUNVEN a donné pouvoir à Julian EVENO
SAINT-AVE	: Anne GALLO a donné pouvoir à Morgane LE ROUX
	: André BELLEGUIC a donné pouvoir Thierry EVENO
SAINT-NOLFF	: Eric ANDRIEU a donné pouvoir à Nadine LE GOFF-CARNEC
SARZEAU	: Dominique VANARD a donné pouvoir à Jean-Marc DUPEYRAT
	: Roland NICOL a donné pouvoir à Corinne JOUIN DARRAS
SURZUR	: Noëlle CHENOT a donné pouvoir à Yvan LE NEVE
VANNES	: François ARS a donné pouvoir à Christian SEBILLE

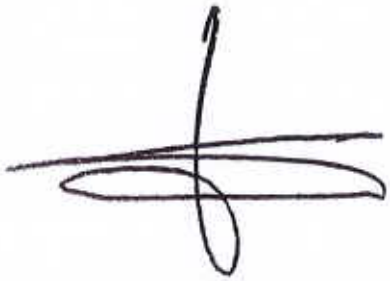
Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260205-260205_DEL47-DE

VANNES : Marie-Noëlle KERGOSIEN a donné pouvoir à Patrick LE MESTRE
: Sandrine LELOUP a donné pouvoir à Audrey ESSOLA

Ont été excusés :

LE BONO : Yves DREVES
VANNES : Anne LE HENANFF

Le Président,
David ROBO



Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260205-260205_DEL47-DE

GOLFE DU MORBIHAN
VANNES AGGLOMÉRATION

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 05 FEVRIER 2026

SPORTS ET LOISIRS

ETANG DE LA FORET - TARIFS 2026

Monsieur Michel GILLET présente le rapport suivant :

La base nautique de l'Etang de la Forêt à BRANDIVY, est un équipement communautaire dont la gestion est assurée en régie.
Il comprend également une salle multi activité d'une capacité de 100 personnes, mise en location pour des événements familiaux, tout au long de l'année.
L'accueil de groupes (scolaires, alsh ...) et diverses activités de loisirs sont proposés sur le site.

Il est proposé de revoir les tarifs, applicables à partir du 1er juillet 2026, tels que présentés en annexe.
La hausse moyenne tarifaire se situe autour de 2%.

Vu l'avis favorable de la Commission Attractivité et Services à la Population du 29 janvier 2026,

Il vous est proposé :

- *de valider les tarifs de la base de loisirs de l'étang de la Forêt à BRANDIVY, joints en annexe, applicables au 1er juillet 2026 ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

ADOPTEE A L'UNANIMITÉ

Monsieur le Président,
David ROBO

La secrétaire de séance,
Morgane LE ROUX

Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260205-260205_DEL47-DE

ANNEXE - ETANG DE LA FORÊT - BASE DE LOISIRS DE BRANDIVY
TARIFS APPLICABLES AU 1er JUILLET 2026

Base de loisirs	Tarifs 1er juillet 2026
Scolaires GMVA	Gratuit
½ journée scolaires hors GMVA	5,30 € / élève
Journée d'intégration	590 €
½ journée groupe GMVA (alsh etc. ...)	7,30 €/pers
½ journée groupe hors GMVA (alsh etc...)	10,50€/pers
½ journée matériel sans encadrement	5,30 € / pers
Nuitée base de loisirs groupe été	5,40 € / pers
Tyrolienne (2 passages)	6 €
Activité "grand public"	10 € de l'heure

Buvette de l'étang	Tarifs au 1er juillet 2026
Boissons canette 33 cl (sodas, jus de fruits)	3,00 €
Bouteille d'eau 50 cl	1,30 €
Boisson chaude (thé, café, chocolat)	1,30 €
Bière 33 cl	3,50 €
Paquet de chips, bonbons	1,00 €
Sucettes	0,50 €
Barre chocolatée (mars, snickers...)	1,30 €
Cône glacé	3,00 €
Glace standard	2,50 €
Glace à l'eau	1,80 €
Barre glacée	2,00 €
Maxi glace	3,50 €

Salle de l'étang	Tarifs au 1er juillet 2026
Forfait Week-end	
Location petite et grande salles	550 €
Location cuisine	170 €
Jour de semaine	
Location grande Salle	270 €
Location cuisine	110 €
Divers	
Caution	1 500 €
Location petite salle seule hors week-end (journée)	60 €
Forfait nettoyage	210 €
Association du territoire	-50%